

REVUE DE PRESSE



18/05/2026



FONCTION PUBLIQUE

Le haut fonctionnaire Pierre Bouillon chargé par Matignon de préfigurer la future direction des services publics

📅 Publié le 13 mai 2026 à 18h12, modifié le 13 mai 2026 à 18h24

➤ Diffusé sur [Fonction publique](#)

🕒 3 minutes de lecture 📄 Dépêche n°750754



Par [Odile Romelot](#)

Le Premier ministre Sébastien Lecornu a adressé une lettre de mission à Pierre Bouillon, ancien directeur de cabinet adjoint du ministre de la fonction publique Stanislas Guerini (2022-2024), le chargeant de préfigurer la future direction des services publics. Amenée à remplacer la direction interministérielle de la transformation publique, la DSP doit être opérationnelle d'ici la fin de l'année 2026, espère le Premier ministre dans son courrier datant du 11 mai 2026.

La future Ariane et la future DSP (direction des services publics) nageront bien chacune dans leur couloir. Malgré l'annonce initiale d'[une fusion entre la Dinum et la DITP par le Premier ministre](#), le 30 avril 2026, ces deux directions sont amenées à se transformer [chacune de leur côté](#).

Pour la DITP, il revient à Pierre Bouillon d'assurer la mission de préfiguration de ce qui doit devenir la direction des services publics. Haut fonctionnaire passé par l'INSP (promotion Jean Zay, 2012-2013), mais aussi chef du pôle Idée d'En Marche entre 2021 et 2022, Pierre Bouillon connaît bien le fonctionnement des services publics pour avoir fait partie du [cabinet de Stanislas Guerini](#), ancien ministre de la

Fonction publique, entre 2022 et 2024. Il a également été directeur du programme France services à ses débuts, en 2020.

Pierre Bouillon dispose d'un délai de deux mois pour faire ses propositions et devra produire une note d'étape sous quatre semaines, précise la lettre de mission du 11 mai 2026, signée par le Premier ministre, comme l'ont révélé "Politico" et "Acteurs publics".

"Unifier" les démarches de qualité des services publics

Face à la multiplicité des directions chargées d'assurer un suivi de la qualité ou de l'accès aux services publics, le Premier ministre attend de la future DSP qu'elle les "unifie". Pour l'heure, rappelle la lettre de mission qu'AEF info a pu consulter, la DITP gère le programme "Service public +", la Dinum l'accessibilité des démarches en ligne, la Dila l'information des usagers via le numéro 3939, et le site service-public.gouv.fr, et l'ANCT le réseau France services.

Dans un délai de deux mois, Pierre Bouillon devra donc faire des propositions pour que la future DSP assure une "meilleure intégration, cohérence et donc efficacité" entre toutes ces directions, et plus précisément "la conception des services et des démarches", leur présence sur le territoire, leur accessibilité "dans une approche omnicanale" et le pilotage de la qualité de service.

Une direction "opérationnelle avant la fin de 2026"

Au sein d'une feuille de route qu'il est donc chargé d'élaborer, Pierre Bouillon devra dessiner les contours de l'organisation de la DSP, ses missions et son "articulation avec les acteurs existants". Il devra également définir un calendrier et les conditions de mise en oeuvre, notamment financières, juridiques et RH, afin que la DSP soit "opérationnelle avant la fin de 2026".

Le préfigurateur devra également répondre à la question du "portage administratif des composantes de la DITP actuelle qui pourraient ne pas

rentrer dans le périmètre de la direction des services publics". Et proposer, "de manière précise et argumentée", quels éléments auront vocation à intégrer la DSP et quels éléments il ne serait "pas opportun d'y inclure".

Pour assurer sa mission, Pierre Bouillon devra veiller à travailler en lien avec les ministères et opérateurs concernés, mais aussi avec la "[mission État efficace](#)", avant de soumettre à l'arbitrage du Premier ministre un "schéma global et cohérence de la réforme de la DITP".

Par [Odile Romelot](#)

Diffusé par les fils d'info

Fonction publique

Rubriques associées

Etat – Opérateurs

Innovation

↗ La rédaction vous conseille



Après la cyberattaque de l'ANTS, Sébastien Lecornu entend muscler les fonctions numériques de l'État

Sébastien Lecornu veut "fusionner Dinum et DITP</p>
</div>
<div data-bbox="89 745 290 824" data-label="Image">

</div>
<div data-bbox="306 746 892 807" data-label="Section-Header">
<h3>David Amiel chargé par le Premier ministre d'"opérationnaliser" la transformation de la Dinum et de la DITP</h3>
</div>
<div data-bbox="306 811 911 893" data-label="Text">
<p>Le ministre de l'Action publique et des Comptes publics, David Amiel, a été chargé de mettre en oeuvre la réorganisation de la direction interministérielle du numérique et de la direction de la transform...</p>
</div>

Les conditions d'accès et les règles de formation initiale et continue des instituts du service public publiées

 Publié aujourd'hui à 10h00

➤ Diffusé sur [Fonction publique](#)

 4 minutes de lecture  Dépêche n°750795



Par [Clarisse Jay](#)

Un décret du 13 mai 2026 du Premier ministre fixant les conditions d'accès aux concours d'accès aux instituts du service public (les ex-IRA) et les règles relatives à la formation a été publié au Journal officiel du 16 mai. Si ce texte reprend l'essentiel des dispositions du décret de 2019 concernant les modalités d'accès et la formation initiale, il ajoute de nouvelles dispositions en matière de formation continue. Il avait suscité des avis partagés de la part des organisations syndicales lors du CSFPE du 17 mars.

Deux mois après son examen lors de [la séance plénière](#) du Conseil supérieur de la fonction publique de l'État du 17 mars, le [décret n° 2026-377](#) du 13 mai 2026 relatif aux conditions d'accès et à la formation au sein du Groupe des instituts du service public - le G-ISP, nouvel établissement public qui regroupe et gère depuis le 1er février 2026 les IRA de Bastia, Lille, Lyon, Metz et Nantes ⁽¹⁾ - a été publié au Journal officiel du samedi 16 mai. Ce texte, signé par le Premier ministre, fixe d'une part, sur la base du [décret n° 2019-86 du 8 février 2019](#) relatif aux instituts régionaux d'administration, les conditions d'accès

aux concours d'entrée au sein du G-ISP et les règles relatives à la formation initiale.

D'autre part - et c'est la nouveauté -, il crée un nouveau chapitre dédié à la formation professionnelle tout au long de la vie. Son entrée en vigueur est prévue le 1er janvier 2027, date de dissolution, au sein du nouvel établissement public, des actuels IRA. Lors de sa présentation en CSFPE en mars dernier, les organisations syndicales avaient rendu des avis partagés : FO avait voté contre le texte, s'interrogeant notamment sur les moyens financiers et humains prévus pour développer les missions de formation continue ; l'Unsa, la CFDT et la CFE-CFC avaient voté pour tandis que la FSU, la CGT et Solidaires s'étaient abstenues.

Les concours d'entrée et la formation initiale

S'agissant des conditions d'accès aux concours d'entrée des instituts du service public, le décret de mai 2026 reprend pour l'essentiel les dispositions des titres IV et V du décret de 2019 en actualisant certaines références au code général de la fonction publique. Il détermine notamment les publics admis à concourir et les personnes non éligibles aux concours externe et interne et au troisième concours (articles 1er à 6), les conditions de fixation du nombre de places offertes dans chaque institut (article 7), de nomination des jurys (article 10), de choix des sujets (article 11) et de calendrier de nomination des lauréats (article 12). Ses articles 13 à 16 précisent pour leur part les dispositions particulières à certaines modalités de recrutement.

Les dispositions relatives à la formation initiale des élèves sont regroupées au sein des articles 17 à 36 du chapitre II : rémunération, période de stages, formation de huit mois dans les instituts, suivi de la scolarité, évaluation et classement, droit syndical, déroulement de la formation (socle de connaissances et de compétences, etc.) et accompagnement et engagement des fonctionnaires à l'issue de leur formation dans un institut (avant le début de leur stage, les élèves doivent signer "un engagement de servir l'État dans leurs corps d'affectation pendant cinq ans à compter de leur titularisation").

La formation professionnelle

C'est le chapitre III, relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie, qui apporte de nouvelles dispositions par rapport au texte de 2019, qui portent sur la formation continue, considérée désormais par le gouvernement, à l'instar de ce qui a été fait pour l'INSP lors de sa création en 2022, "une ambition forte du groupe".

L'article 37 prévoit ainsi que les ISP "proposent à destination des agents publics des actions de formation de préparation aux concours d'accès de la fonction publique de l'État", notamment à leurs propres concours, et qu'ils "peuvent à la demande des administrations proposer de telles actions de préparation". Les instituts doivent également mettre "en oeuvre des actions de formation continue au profit notamment des membres des corps" auxquels ils forment ⁽²⁾ et "des agents contractuels de droit public exerçant des fonctions administratives d'encadrement au sein des administrations de l'État".

Autres missions : élaborer des actions de formation continue à la demande de la DGAFP, des PFRH ou des administrations publiques nationales ou étrangères et participer "à la mise en oeuvre du schéma directeur de la formation professionnelle tout au long de la vie" (article 38). Enfin, les ISP sont chargés de mettre en oeuvre, à la demande des administrations, "les parcours de formation concourant à la reconversion professionnelle de fonctionnaires à fin d'intégration dans un corps administratif de même catégorie".

Une nouvelle épreuve écrite d'admissibilité

Outre le regroupement des instituts du service public au sein du G-ISP, l'année 2027 marquera également la mise en place d'une seconde épreuve d'admissibilité pour les concours d'accès, comme prévu par un arrêté du 24 avril 2026 "modifiant l'arrêté du 28 mars 2019 fixant les règles d'organisation générale, la nature, la durée, le programme des épreuves et la discipline des concours d'entrée aux instituts du service public", publié au Journal officiel le 29 avril. Cette nouvelle épreuve "mixte", qui s'ajoute au cas

pratique d'actualité des politiques publiques de l'État, consiste en un "QCM / QRC" de deux heures (coefficient 3) comprenant une partie de 60 questions à choix multiples et une seconde de questions à réponse courte sur des thèmes d'actualité. Selon le

Selon le gouvernement, "cette évolution vise à renforcer l'évaluation des connaissances administratives et des capacités d'analyse des futurs cadres de proximité de l'État".

(1) qui seront rejoints à partir de janvier 2027, par celui de Nanterre, rattaché à celui de Lille depuis sa création à la rentrée 2025, mais destiné à devenir autonome à cette même date.

(2) attachés d'administration de l'État, secrétaires des affaires étrangères du cadre d'administration et "tout corps de fonctionnaires dont le statut particulier le prévoit".

Par Clarisse Jay

Diffusé par les fils d'info

Fonction publique

Rubriques associées

Etat – Opérateurs

Formation

Réformes

↗ La rédaction vous conseille



Laurent Marcangeli et Philippe Baptiste annoncent l'ouverture d'un IRA à l'université Paris-Nanterre

Ce jeudi 6 février 2025, Laurent Marcangeli, ministre de la Fonction publique, et Philippe Baptiste, ministre chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ont annoncé la création d'un ...



Accueil partagé en CSFPE pour l'évolution du corps des attachés de l'État et les modalités de formation du groupe des IRA

Outre un texte remettant sur la table l'interdiction pour les préfets de se syndiquer, qui a provoqué leur opposition

RSA, prime d'activité : la déclaration préremplie rapporte gros à la Sécurité sociale

Le préremplissage des revenus pour le calcul du RSA et de la prime d'activité devrait faire économiser plus de 1 milliard d'euros d'indus, selon la Caisse nationale des allocations familiales. Pour la première fois depuis 2021, la Cour des comptes a certifié les comptes de la branche famille.



Le préremplissage automatique des revenus pour le calcul de la prime d'activité et du RSA s'est traduit par une diminution des indus d'environ 1,1 milliard d'euros, estime la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF). (Photo Pascal Sittler/REA)

Par **Sébastien Dumoulin**

Publié le 13 mai 2026 à 13:02 | Mis à jour le 13 mai 2026 à 15:18

 Votre abonnement vous permet d'accéder à cet article

La réforme aura mis des années à se déployer pleinement, mais elle rapporte gros. Le préremplissage automatique des revenus pour le calcul de la prime d'activité et du revenu de solidarité active (RSA), généralisé en mars 2025, améliore significativement

la justesse des montants versés par la Sécurité sociale aux allocataires de ces deux prestations.

L'an dernier, ce « dispositif de ressources mensuelles » (DRM) s'est traduit par une diminution des indus d'environ 1,1 milliard d'euros, estime la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) : 900 millions d'euros de moindres versements au titre de la prime d'activité et 200 millions d'euros au titre du RSA.

Autant d'argent que la Sécu n'aura pas besoin de réclamer par la suite. A l'échelle de l'ensemble des prestations versées par la branche famille (89 milliards d'euros en 2025), le montant est considérable. Et encore plus rapporté à la seule prime d'activité (10,4 milliards d'euros versés en 2025) ou au RSA (10,5 milliards d'euros).

« Payer d'abord, contrôler ensuite »

Comment expliquer une telle amélioration ? Schématiquement, les prestations familiales sont versées selon un principe simple : « Payer d'abord, contrôler ensuite ». Justifié par les besoins financiers immédiats des allocataires, ce principe génère beaucoup d'erreurs - de bonne foi ou délibérées. Sur la base d'un échantillon représentatif de 6.000 dossiers, la CNAF calcule que 12 % sont erronés neuf mois après le versement. Ce taux retombe à 8,9 % après 24 mois, après les différentes actions de régularisation. Mais il reste très élevé, puisque cela représente plus de 7 milliards d'euros de « trop versé ».

LIRE AUSSI :

- **DECRYPTAGE - Ces centaines de milliers de ménages qui ne font pas valoir leur droit au RSA**
- **DECRYPTAGE - Allocation de solidarité unifiée : pas encore présenté, le projet du gouvernement attaqué de toutes parts**

En 2025, cette fuite a été partiellement comblée (pour 1,1 milliard d'euros donc), grâce au recours accru au « DRM » - équivalent pour les prestations sociales de la déclaration de revenus préremplie pour les impôts, qui permet de fiabiliser le niveau de ressources des allocataires. Depuis 2021, c'était déjà le cas pour le calcul des aides au logement.

Une poignée de régions l'avait expérimenté en 2024 pour la prime d'activité et le RSA. C'est dorénavant la norme pour tous les bénéficiaires du RSA et de la prime d'activité. Et le dispositif a prouvé sa robustesse : selon la Cour des comptes, seuls 5 % des ménages

concernés ont contesté les données préremplies par l'administration et, dans la quasi-totalité des cas, ces contestations se sont révélées infondées.

Une baisse des contrôles préoccupante

Selon les simulations de la CNAF, le DRM fait baisser le taux d'erreur après 24 mois de 2 points, à « seulement » 6,8 %. L'effet est particulièrement massif en ce qui concerne la prime d'activité, qui était la prestation la plus à risque (selon de précédents rapports, près d'un quart des primes versées comportait des erreurs). Ce gain reste toutefois une estimation, qu'il conviendra de confirmer, rappelle la Cour des comptes dans son rapport sur la certification des comptes de la Sécurité sociale publié ce mercredi.

LIRE AUSSI :

- **EN CHIFFRES – En France, la redistribution réduit les inégalités mais creuse la dette**
- **Allocations familiales : plus de 500 millions d'euros de fraude détectés en 2025**

La fiabilisation des versements a toutefois permis aux magistrats financiers de certifier les comptes 2025 de la branche Famille - alors qu'ils avaient refusé de le faire depuis 2022, au vu de l'incertitude sur la justesse des prestations déboursées.

Les magistrats financiers expriment toutefois encore des « réserves ». D'une part, le taux d'erreur reste élevé - notamment car plusieurs critères ne sont pas automatiquement renseignés par l'administration : la situation familiale (nombre d'enfants, vie maritale...) ou la situation professionnelle par exemple. Et surtout, hors effet du DRM, ce taux d'erreur progresse, s'inquiète la Cour des comptes.

Elle appelle donc la CNAF à renforcer les vérifications, en pointant que le nombre de contrôles « sur place » a diminué de 9 % depuis deux ans, après une chute de 46 % entre 2019 et 2024. « Cette tendance limite la détection des indus qui ne seront jamais récupérés », dénoncent les magistrats.

VIDEO - Le taux chômage repasse au-dessus des 8 %

POLITIQUE ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2027

Quand le déclin des services du quotidien favorise l'extrême droite

Eclairage public, ramassage des poubelles ou fermeture des bars... Le reflux des services et commerces de proximité dans les zones rurales ou périurbaines prépare un terreau fertile aux discours du Rassemblement national, en érodant les sociabilités et en éloignant l'Etat.

Par Julie Carriat et Sylvia Zappi (Aubagnan et Morcenx-la-Nouvelle (Landes), envoyée spéciale)

Publié aujourd'hui à 05h30, modifié à 09h34 • Lecture 5 min.

Article réservé aux abonnés



Un bar-tabac fermé à l'entrée du village de Saint-Colomban-des-Villards (Savoie), le 26 février 2026. BERTRAND STOFLETH POUR « LE MONDE »

Il suffit que les lampadaires s'éteignent, que les éboueurs ne s'arrêtent plus devant la maison... Ou bien c'est le dernier bar-tabac du coin qui ferme. Dans les campagnes, les zones périurbaines, et

jusque dans les rues des centres-villes frappés par la vacance commerciale, les services et commerces de proximité sont devenus un enjeu éminemment politique.

Lire aussi | [La disparition des bars-tabacs, lieux de sociabilité, nourrit la progression du vote RN, selon une étude](#)

Visibles aux élections municipales de mars, ces sujets du quotidien construisent aussi l'ambiance politique nationale, à l'aube de la campagne présidentielle de 2027. Il n'est pas le seul, mais le Rassemblement national (RN) ne s'y est pas trompé, lui qui a surfé aux municipales sur le mécontentement suscité par l'extinction de l'éclairage public ou l'arrêt du ramassage des poubelles à domicile.

Avec le slogan « *Rallumer les lumières* », l'extrême droite a dénoncé le « danger » des rues plongées dans le noir à La Flèche, dans la Sarthe, à Carcassonne et dans les villages de Gironde ou de la Vienne. Dans les grandes villes aussi, de Bordeaux à Poitiers en passant par Besançon et Lyon, ce discours a été porteur pour les adversaires conservateurs des maires écologistes qui se sont engagés à rétablir l'éclairage dès leur victoire acquise.

Fustiger cet espace public perçu comme dangereux parce que laissé dans l'obscurité répondait à un sentiment d'insécurité émis par l'électorat conservateur. Cela permettait aussi de tenir un discours anti-écologiste (les extinctions nocturnes étant faites par souci d'économie d'énergie ou de préservation de la biodiversité), sans l'assumer ouvertement.

Phénomène européen

La contestation des réformes des services de ramassage des ordures ménagères relève du même registre. Dans les territoires ruraux et périurbains, de nombreuses intercommunalités ont mis en place un système d'apport volontaire qui a perturbé les habitudes. S'il est majoritairement accepté, les citoyens plus âgés ou les plus éloignés des centres-bourgs le contestent fortement.

Newsletter

« Politique »

Chaque semaine, « Le Monde » analyse pour vous les enjeux de l'actualité politique

S'inscrire

Ainsi dans les terres viticoles du Blayais en Gironde, la disparition du ramassage des poubelles à domicile est venue nourrir le rejet des municipalités de gauche sortantes, au profit du RN, qui a remporté deux mairies, à Laruscade et Saint-Savin, à l'issue de campagnes en partie axées sur ce thème. Pour de nombreux électeurs, devoir apporter, parfois en voiture, ses déchets dans une borne alors que la taxe sur les ordures ménagères demeure, relèverait presque de l'insulte.

De fait, les rues éteintes ou les poubelles lointaines arrivent dans un contexte de retrait d'autres services publics, des impôts aux antennes de la Caisse d'allocations familiales (CAF) en passant par La Poste ou l'hôpital. Sociologue à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae), Clara Deville estime que ce recul de l'Etat et de ses services renforce l'attrait de l'argumentaire du RN.

« Si vous raréfiez les biens publics, la compétition pour y accéder s'intensifie, et ceux dont on pense qu'ils parviennent à y accéder deviennent coupables de nos malheurs. Ces fermetures réactivent les divisions internes aux classes populaires, et indirectement elles attisent des préjugés racistes, qui sont par ailleurs très bien travaillés sur la scène médiatique et politique. »

Ailleurs, dans les Landes, terres d'ancrage socialiste qui ont vu les candidats RN réaliser de bonnes performances lors des élections européennes et des législatives en 2024, aucun maire lepéniste n'a

été élu. Mais les thématiques d'extrême droite sont désormais bien ancrées dans les discussions. Sur ces terres agricoles et sylvicoles, si les services publics sont encore bien présents, ce sont les lieux de socialisation comme les cafés qui manquent.

A Morcenx-la-Nouvelle, bourg tenu par un socialiste depuis des décennies, il y en avait une douzaine voilà quarante ans ; il n'en reste plus qu'un. Convaincu que, face au mal-être social, il faut recréer des espaces collectifs, le maire a fait de l'ouverture d'un nouvel établissement un des axes de sa campagne de réélection. Les statistiques lui donnent raison, car le lien entre accès aux services et aux commerces de proximité et vote pour l'extrême droite est bien documenté par les chercheurs en sciences sociales. C'est même un phénomène européen.

« Récit de déclin »

En France, tout récemment, le chercheur Hugo Subtil a mené une enquête sur la fermeture des bars-tabacs et leurs effets politiques. Il établit que la fermeture des cafés contribue à la progression du vote d'extrême droite à long terme, indépendamment des conditions économiques et démographiques locales. *« Ce n'est pas la fermeture elle-même qui affecte immédiatement les comportements électoraux, mais l'accumulation lente de ses conséquences : la raréfaction des interactions ordinaires, l'appauvrissement de la parole collective, la cristallisation progressive d'un récit de déclin qui finit par trouver son expression électorale »*, explique-t-il dans cette étude.

Dans près d'un quart des cas, le bar-tabac qui ferme est le dernier équipement accueillant du public sur la commune, toutes infrastructures confondues (hôpital, école, coiffeur, supermarché ou salle polyvalente), observe-t-il, de quoi entériner son statut symbolique de dernier réduit de sociabilité. A côté des commerces, le tissu associatif est crucial dans le maintien des sociabilités, même s'il regroupe des publics différents. Les élus le savent, comme à Aubagnan (Landes), village gascon de 277 âmes, où le maire socialiste, Vincent Dathos, confronté à la montée du vote RN, tente de *« favoriser les moments de convivialité et d'encourager les associations »*, multipliant lotos, ateliers de couture et concours de pétanque.

Outre-Manche, la chercheuse en sciences politiques Diane Bolet a documenté le lien entre fermeture des pubs et vote pour le parti nationaliste UKIP, dans un article publié dès 2021. *« Deux mécanismes expliquent cette corrélation, d'abord la perte du tissu social, l'isolement qui découle de ces fermetures, ensuite un mécanisme qui est davantage symbolique : le sentiment qu'avec la perte de ces pubs, l'héritage socioculturel des habitués de ces débits de boissons est menacé, ce qui rend le discours politique sur un passé glorieux de cette couche sociale très opérant »*, explique la chercheuse à Sciences Po Paris.

Lire aussi (2025) | [Des pistes pour redynamiser les centres-villes remises au gouvernement](#)

Ainsi, en Gironde, la députée RN Edwige Diaz et ses candidates en campagne ont mis en valeur la nostalgie d'une vie de village passée, et les promesses de leur rendre *« leur superbe »*, comme l'a dit la nouvelle édile RN de Saint-Savin, Frédérique Joint. Le discours sur la mort du petit commerce, s'il dit une réalité, traduit aussi une *« nostalgie structurelle »*, explique la sociologue Sally Schnapper, qui a enquêté sur l'évolution des commerces dans un bourg périurbain de l'ouest de la France. *« Même dans un bourg périurbain économiquement dynamique, je rencontre le même discours, et de fait, la rue était pleine dans les années 1950... »*

Ce statut symbolique du commerce de proximité, les commerçants eux-mêmes en sont conscients, *« ils en jouent dans les associations qui organisent les sociabilités festives. Servir le vin chaud à la fête du coin permet aussi de se constituer une clientèle... »*, explique Sally Schnapper. Vilipendé au sortir de la seconde guerre mondiale, quand l'Etat encourageait l'essor de la grande distribution, le petit commerce devient parfois un substitut de service public.

Hugo Subtil rappelle ainsi que là où des antennes du Trésor public ont fermé, c'est la Française des jeux et son maillage territorial très fin (et non La Poste) qui a gagné l'offre de délégation de service public pour permettre aux contribuables de régler certaines de leurs factures et amendes au

comptoir, en argent liquide : « *Ce n'est pas rien, de payer chez un buraliste des choses fondamentales du contrat social...* »

Julie Carriat et **Sylvia Zappi** (Aubagnan et Morcenx-la-Nouvelle (Landes),
envoyée spéciale)

Le Monde Ateliers

[Découvrir](#)

La Nuit de la Géopolitique

Une soirée animée par Alain Frachon, Sylvie Kauffmann, Frédéric Lemaître, Delphine Papin et Gilles Paris.



Cours en ligne

Hyperparentalité, éducation positive, enfant tyran... l'art d'être parent



Cours en ligne

Des situations du quotidien à la vie professionnelle, comment trouver les mots justes.

[Voir plus](#)

Partenaires

Guides d'achat avec Le Monde

Les meilleurs grille-pains

Les meilleurs hydropulseurs dentaires

Les meilleurs couteaux de cuisine

Le meilleur antivol pour vélo

Les meilleurs cuiseurs à riz

Les meilleures essoreuses à salade

Les meilleurs balais vapeur

Tous nos guides

Le Monde | 

**Calculez votre
empreinte carbone et votre
empreinte eau**

en seulement 10 minutes

[Faire le calcul](#)